Madame/Monsieur Le/La Députée

Une nouvelle prolongation de l'Etat d’””Urgence”” “Sanitaire”” jusqu’au 31/03/2023 sera prochainement soumise au vote de l'Assemblée Nationale.

Or nous vous avons élu(e) député(e) non pas pour que vous signiez un chèque en blanc et donniez un blanc-seing à un gouvernement qui prend ses décisions depuis deux ans sans se donner la peine d'apporter la moindre justification scientifique de leur bien fondé, mais bien pour que ces décisions soient débattues et argumentées à l'Assemblée Nationale.

Ça suffit !!!

Nous souhaitons qu'un vrai débat parlementaire soit rétabli, que la démocratie s'exerce pleinement et que nous cessions de subir les dérives autocratiques de ce gouvernement.

Nous voulons que vous, députés, fassiez votre travail, débattiez réellement dans l'hémicycle, et que cessent d'être imposées aux français de nouvelles mesures effroyablement délétères (et absurdes), comme c'est le cas depuis deux ans.

Nous REFUSONS d'être à nouveau pris en otage pendant 9 mois de plus, et nous REFUSONS cette énième prolongation d'Etat d'Urgence Sanitaire, qui n'a absolument plus rien ni d'Urgent, ni de Sanitaire et est ouvertement le souhait de nous maintenir sous un régime d'exception donnant les pleins pouvoirs à E. Macron.

Nous observerons de près ce vote à l'Assemblée Nationale et si VOUS allez trahir les français en livrant la France et les français aux desideratas d'un seul homme, si vous vous y opposerez, ou si vous prendrez des vacances à ce moment crucial de votre début de mandat.

Cordialement,

Mme/M  xxxxxx  xxxxxx

Commune

PS: si vous souhaitiez vous informer sur cette crise "sanitaire" via un collectif de 30000 médecins dépourvus de conflits d’intérêts, nous vous invitons à prendre connaissance de cette note de synthèse du collectif Laissons Les Médecins Prescrire: <https://tinyurl.com/LLMP-notes> . Je tiens à souligner que les signalements post « vaccination » covid, au niveau européen, mentionnés en bas de la page 6 de ce document, font état de **plus de 31 000 morts.**

En complément, je vous invite également à prendre connaissance de la synthèse des signalements ANSM pour les vaccins covid Pfizer (par ex.) au 07/04/22 qui font état (“Consulter le rapport” Comirnaty p.6) de **1 442 décès et 25 286 Effets Indésirables graves,** pour la France suite à ces injections.

<https://ansm.sante.fr/actualites/point-de-situation-sur-la-surveillance-des-vaccins-contre-la-covid-19-periode-du-25-03-2022-au-07-04-2022>  (raccourci: <https://bit.ly/ANSM-7-4-22> )

sachant qu'on considère généralement que **les signalements représentent entre 1% et 10% de la réalité**.